





# Martignas-sur-Jalle

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?


 Très bonnes conditions de circulation en vélo dans Martignas même. Ce qui pêche ce sont les connections avec les villes voisines, sauf vers Saint d'illac et vers Mérignac-Centre où les itinéraires sont tout à fait satisfaisants, sinon c'est très délicat de rouler vers Mérignac-Beutre ou vers Magudas pour accéder à Saint-Médard, surtout la nuit ou en semaine. Et surtout strictement rien pour aller vers le bassin d'Arcachon pourtant situé à seulement 30Km donc très faisable en 1h15 voire moins, mais la seule route existante est la 2X2 voies vers Andernos où les vélos doivent coexister (espérance de vie limitée) avec les voitures sur une portion autorisée à 110 km/h !!! Pourtant le Bassin est un lieu d'attraction et de détente et un but d'excursion prisé par les jeunes comme les moins jeunes Petite inquiétude : on voit fleurir depuis quelques semaines des portions de route en zone 50km/h interdites à la circulation vélo au prétexte que la chaussée est doublée d'un trottoir aménagé partagé Piéton/Vélo. Je pense que c'est une assez mauvaise idée et très dangereux de circuler à 35-40 km/h parmi les piétons surtout la nuit quand ils ne sont pas éclairés. Les trottoirs partagés sont bien adaptés aux petits déplacements et pour les enfants en vélo, mais pour les déplacements longs les voies partagées Bus-Vélos sont mieux adaptées. Beaucoup plus facile à 35-40 km/h en vélo de se fondre dans un flux de véhicules limités à 50 km/h que parmi les piétons ! Je me rends régulièrement au travail en vélo (38 km aller retour) plus agréable et plus rapide qu'en voiture, mais ça ne restera possible que si l'on donne un avantage concurrentiel aux vélos. S'il faut déchausser pour poser pieds à terre tous les 100m ce n'est plus jouable, ne serait-ce que pour des raisons d'épuisement physique. Dans ces zones il faut ET le trottoir partagé ET la chaussée partagée, de préférence avec le couloir de bus où je me suis toujours senti en sécurité, un bus restant toujours dans ma gamme de vitesse. Chaque cycliste optera selon ses capacités pour le trottoir ou pour la chaussée. La situation est tout autre si la voie cyclable réservée n'est pas ouverte aux piétons. Cordialement


 Les pistes cyclables en site propre devraient être généralisées et être obligatoires pour les cyclistes y compris pour les pratiquants en clubs. Les liaisons vers Mérignac, Saint Médard en Jalles et surtout vers Bordeaux devraient être sécurisées et séparées de la circulation automobile. Le réseau des pistes forestières et singles tracks devraient être recensé et labellisé FFC et ouverts aux VTT et pas réservé qu'aux piétons et aux chasseurs. Les clubs VTT qui s'engagent à l'entretien des pistes et singles tracks devraient pouvoir utiliser sans restrictions les pistes forestières, y compris d'ici.


 manque de pistes cyclables


 RAS


 Nettoyer la piste qui va de Martignas à Mérignac plus fréquemment beaucoup de crevaison


 Parfait! Tous les collégiens et primaires (CM1-CM2) viennent à vélo en cours. Les parents d'élèves ont poussés la mairie pour avoir une ville sécurisée pour les vélos! Même les heures d'ouverture du collège et primaire ont été décalées pour faciliter les allers et venues de nos jeunes à vélo! Une vraie concertation Mairie-Ecole/Collège-Parents/enfants! Pari gagné!


 Artère centrale très dangereuse pour les cyclistes, bord de trottoir trop haut et voie trop étroite, les véhicules tentent dangereusement de dépasser les cyclistes. Pour ma sécurité, je roule sur les trottoirs. Les poids lourds empruntent les petites routes (St Jean-Martignas) et dépassent les cyclistes sans se soucier d'eux, et ne font pas attention à leur remorque lorsqu'ils se rabattent. C'est qu'une question de temps pour qu'il y ait un accident mortel. Les poids lourds devraient être interdits sur ces axes aux heures de pointes des cyclistes, compte tenu de leur comportement dangereux.

 D'une manière générale remarque valable pour l'ensemble du réseau cyclable de vraie incohérence en terme de priorité tantôt c'est la voiture, tantôt c'est le vélo. Parfois c'est le feu piéton qu'il faut prendre en compte et d'autre fois c'est celui de l'automobile.

 Martignas devrait pousser pour que l'aménagement entre la ville et l'Aeroparc de Mérignac soit améliorés: séparer de la route à 80.

 IL faudrait développer les accès à la ville (en provenance de Mérignac)

 Il existe de petites portions de type "voie verte" mais sans aucune continuité. Les voies sont jonchées de glands et de feuilles mortes ; les branches des arbres sont trop basses. Bref, c'est le parcours du combattant.

 Titulaire d'un vélo électrique et allant au travail quasi-quotidiennement avec, sur 10km, ma portion la plus compliquée est une portion de 1 km (dans Martignas) sur laquelle il y a une voie verte. Cette voie verte n'est pas adaptée aux vélos rapides (nombreux trous, trottoirs, sortie de lotissement, autres vélos ou piétons), et lorsque je circule sur la route pour l'éviter, certains automobilistes sont très peu cordiaux avec moi...

- ➡ La propreté des pistes en particulier celles qui sont contiguës à la route laisse à désirer (gravier, cailloux, déchets divers.....)
- ➡ manque de piste cyclables continues, sécurisées, propres sur les grands axes, comme Martignas/Mérignac ou Martignas/Saint-Médard ou Martignas/St-Jean-d'Ilac.
- ➡ Certains quartiers de Martignas sont bien desservis en terme de pistes cyclables mais les anciens quartiers (Les Pins par exemple) le sont beaucoup moins. Difficile de ce quartier de se rendre à l'école ou au centre-ville de Martignas avec des enfants sans danger. De plus, l'accès à Saint-Médard en Jalle est quasi-impossible en vélo.
- ➡ Beaucoup de communication sur le vélo mais les itinéraires complets sur une piste cyclable est quasiment impossible. Notamment en centre-ville. Et certaines pistes cyclables sont sur la chaussée juste séparées par de la peinture. Cela est très dangereux pour les cyclistes.
- ➡ Les accès vers Mérignac sont très dangereux.
- ➡ je suis très satisfaite du travail fait pour les aménagements.
- ➡ L'accès à Saint-Médard en Jalle est dangereux par la route. Je ne vais plus au travail à vélo pour cette raison. Une piste cyclable est nécessaire et attendue depuis plusieurs années...
- ➡ Créer des parkings à vélos et des liaisons avec les villes voisines et vers le bassin
- ➡ Besoin Parking Relais Voiture + Vélo pour aller vers Mérignac (laisser sa voiture à Martignas pour continuer à vélo et remonter les bouchons).
- ➡ Sur Martignas il y a plutôt peu de voies cyclables et elles sont assez peu interconnectées. Les intersections restent dangereuses. Les interconnexions avec les communes voisines sont peu entretenues et peu adaptées (vers Mérignac), peu accessibles (vers St-Jean) ou inexistantes vers St-Médard ou le bassin. Certes des efforts sont faits mais il ne semble pas y avoir de vision globale permettant un véritable développement de la circulation à vélo. Ce qui est mis en place est plutôt orienté vers la sécurisation des trajets courts permettant en particulier aux enfants d'accéder aux établissements scolaires ce qui est déjà une excellente chose.
- ➡ Les pistes cyclables réalisées à ce jour ne sont pas adaptées pour les personnes qui les utilisent tous les jours ou pour aller travailler. Elles sont plutôt adaptées pour des promenades : exemple : changement de côté, présence de chicane, virage à l'angle droit, passage de trottoir. Bref pas possible de rouler à 25 km/h sans risque. Elles sont tracées par des personnes qui ne font pas de vélo !! Quand vous allez travailler tous les jours, et faites 20 km par jour, il est impératif de rouler à une vitesse correcte.
- ➡ ras
- ➡ Il est impossible de circuler en vélo pour rejoindre d'autres communes excepté Saint-Jean-d'Ilac. La circulation des poids lourds dans Martignas rend le vélo dangereux idem si l'on veut rejoindre Mérignac par une pseudo-piste non protégée et jonchée de gravas perdus par les camions-bennes. En conclusion si on veut tourner en rond dans Martignas ça va, il y a vraiment 2 problèmes : les vols de vélos et la circulation extra-muros dès que l'on sort de la ville.
- ➡ Le problème du vélo pour les Martignassais est l'usage pour se rendre dans les communes alentour : les routes sont bondées et ne sont pas prévues pour circuler à vélo en sécurité.
- ➡ la circulation en centre-ville en vélo reste compliquée surtout avec des enfants (ex : les ronds-points, rue à sens unique) et dangereux avec le trafic des poids lourds.
- ➡ Lorsque la police municipale est avisée d'incivilités vis-à-vis des cyclistes (stationnement de véhicules sur les pistes et bandes cyclables..) il n'y a jamais de suite donnée, l'impunité incivique est la règle sur Martignas-sur-Jalle.
- ➡ Les infrastructures sont insuffisantes et totalement incohérentes (discontinues). Malgré une topographie se prêtant à l'usage de la bicyclette, l'accès aux commerces du centre-bourg en vélo relève du parcours du combattant.
- ➡ Beaucoup plus de pistes (pas bandes sur chaussée) cyclables nécessaires et raccordement avec celles des communes voisines obligatoire
- ➡ La route entre Martignas-sur-Jalle et Mérignac (direction Thalès) n'est pas du tout sécurisée. Accident de vélo semaine dernière encore. Je prends tous les jours cette route pour le travail.
- ➡ non
- ➡ Heureusement qu'avant 2000 des pistes cyclables ont été créées car depuis très et trop peu
- ➡ Se déplacer reste dangereux : les automobilistes roulent beaucoup trop vite. Les bandes cyclables débutent et s'arrêtent soudainement : plus de pistes pour les vélos qui se retrouvent dans la circulation. Et les pistes ne sont pas nettoyées, énormément de cailloux, on crève et direction Mérignac arrivé au 48 plus de piste non plus.
- ➡ Axes d'évolution souhaités : améliorer la circulation sur les axes Martignas-> Saint-Médard en Jalle et Martignas->Bouillac